



Collectif des Parents d'Elèves du Val de Siagne "Pour un Collège à Pégomas"

Réunion Conseil Départemental / Elus locaux / Parents d'élèves Val de Siagne Carte Scolaire – Collège de Pégomas

Pégomas, le 22 janvier 2018

Présents :

M. C. A. GINESY, président du conseil départemental des Alpes-Maritimes,
Mme ARINI, Vice présidente CD06
Représentants des services Education du Conseil départemental : M. GOLDINGER, ...
Conseillers départementaux : Mme PAGANIN, M. KONOPNICKI
Elus de Pégomas : MM. PIBOU, MOURGUES
Elu d'Auribeau/Siagne : M. TIBIER
Elu de La Roquette/Siagne : M. POUPLOT
Parents du Collectif du Val de Siagne : S. DELIZY (Auribeau), JM STINZY (La Roquette/Siagne), B. MILCENT (Pégomas)
Présidents des associations de parents d'élèves d'Auribeau/Siagne, la Roquette/siagne, Pégomas :
C. LECONTE (APE-GO !!!), M. BOURG (APER St Jean), J. LETOT (AAPE)
Plusieurs Parents de la Roquette/Siagne
Presse : Mme OLIVERO, Nice Matin

Synthèse des échanges :

M. GINESY donne les détails de la réunion à Nice sur les discussions concernant le nouveau collège. Chaque commune telle Pégomas ou la Roquette/Siagne a défendu les intérêts de leurs administrés.

M. GINESY fait un rapide historique sur le choix de la construction d'un collège à Pégomas. Il rappelle que le choix de la sectorisation relève de la compétence du Conseil départemental qui propose aux autorités académiques (Rectorat) un nombre d'ouverture de classe (4 en l'occurrence). Les autorités académiques prendront certainement la décision lors d'une prochaine réunion (évoquée le 23 février).

Remarque : Il y a d'ores et déjà une réunion ce lundi 29 janvier avec le SNES et l'inspecteur d'académie qui concernerait les dotations de professeurs et le nombre de classes.

Le collège est prévu pour accueillir 600 élèves sur 4 niveaux de classes. Pour la rentrée 2018, 4 classes de 6è seulement seraient accueillies, soit 120 élèves. Les autres niveaux seront ouverts sur les 3 années suivantes.

Les enfants de Pégomas sont prioritaires car est la commune hôte. Mais en ce qui concerne les communes d'Auribeau et de La Roquette sur Siagne, un principe est évoqué du premier arrivé premier servi.

Il évoque les incohérences géographiques de la sectorisation prévue, le mécontentement des parents et le blocage auquel cela a abouti.

Une réunion de travail a permis de trouver une solution de compromis qui a fait consensus et qui est présentée aux parents ce soir.

Une double, voire triple sectorisation est envisagée, afin de permettre aux parents de choisir le collège d'accueil pour la rentrée de septembre 2018, dans la limite des places disponibles :

- Double sectorisation pour Auribeau sur Siagne, collèges Canteperdrix et Pégomas ;
- Triple sectorisation pour la Roquette, collèges G Philippe, Mimosas, Pégomas ;

Collectif des Parents d'Elèves du Val de Siagne « Pour un collège à Pégomas »

Renseignements : Mathilde DEMONCHY, 74 rue du Gratte Sac 06580 Pégomas - 06 87 43 16 87

Email : college.a.pegomas@gmail.com

Site Internet : <http://college.a.pegomas.free.fr>

APE-GO!!! Pégomas - AIPE Pégomas - AAPE Auribeau - APER La Roquette/Siagne - PMSJ La Roquette/Siagne - APER-Village La Roquette/Siagne

Cela permet aux familles de laisser les fratries ensemble dans les collèges environnants, ou d'opter pour le collège de Pégomas. Pour les années suivantes, cette sectorisation serait réévaluée.

Les conseillers départementaux (Mme PAGANIN et M. KOPONICKI) remercient M. GINESY pour la construction de ce collège.

M. POUPLOT rappelle les effectifs potentiels d'élèves à accueillir scolarisés en CM2 cette année :

- Pégomas : 101 élèves (ils seraient prioritaires)
- Auribeau/Siagne : 53
- La Roquette/Siagne : 72

Cela fait donc 226 enfants en tout, soit largement plus que les capacités prévues !

Les chiffres réels des besoins ne sont pas connus pour le moment, car :

- le secteur privé peut attirer certaines familles,
- des familles choisiront de rester dans les collèges des Mimosas, de G. Philippe... pour ne pas séparer les fratries, ou par préférence de transport.

Les parents interviennent pour proposer de recenser plus précisément les intentions des familles de chaque commune. Les services du CD06 approuvent cette initiative qui ne peut être conduite que par les services communaux. Les parents pourraient être associés à cette démarche.

Les parents remercient également M. GINESY et le Conseil départemental pour la volonté d'avancer sur cette question de la sectorisation.

Nous prenons la parole pour informer le Conseil départemental que le principe du premier arrivé premier servi va provoquer des tensions entre commune ainsi qu'entre parents d'une même commune. Cela peut être aussi très injuste.

Il n'y a que le recensement qui pourra dire si nous allons refuser des enfants.

Mr GINESY a demandé aux communes de réaliser un questionnaire auprès des parents d'élèves de CM2 afin de connaître le nombre d'élèves souhaitant intégrer le collège de Pégomas à la rentrée de septembre 2018.

Les représentants des parents demandent donc l'ouverture d'une section supplémentaire de 6^{ème} afin de pouvoir absorber les besoins. Pour Mme ARINI, cela risque de conduire très vite à une surcharge du nombre d'élèves.

Les parents interviennent également, soutenus par les élus municipaux des 3 communes pour souligner le besoin d'ouvrir également des classes de 5^{ème}. Cela permettrait de former des équipes d'enseignants plus stables et de lancer une dynamique plus forte dès l'ouverture.

Nous pensons aussi à ses enfants de 6ième qui vont rentrer dans un collège seul, collège de capacité de 600 enfants donc immense collège. Pour créer une dynamique, nous insistons fortement sur le fait d'ouvrir des classes de 5ième. La commune de Pégomas nous soutient sur ce sujet.

M. GOLDINGER affirme que les dernières ouvertures de collège (comme Roquefort les pins ou Antibes) ceux sont passés comme cela et que ce fonctionnement est le meilleur.

Les représentants du CD06 précisent que ce n'est pas ce qui est prévu, et que cela est du ressort également des autorités académiques, absentes de cette réunion.

Une autre réunion avec les autorités académique doit donc être envisagée afin que l'Académie puisse se positionner sur ces choix.

Une dernière question est posée sur le nom du collège ... pourra-t-on impliquer les parents dans ce choix ? OUI

Collectif des Parents d'Elèves du Val de Siagne « Pour un collège à Pégomas »

Renseignements : Mathilde DEMONCHY, 74 rue du Gratte Sac 06580 Pégomas - 06 87 43 16 87

Email : college.a.pegomas@gmail.com

Site Internet : <http://college.a.pegomas.free.fr>

APE-GO!!! Pégomas - AIPE Pégomas - AAPE Auribeau - APER La Roquette/Siagne - PMSJ La Roquette/Siagne - APER-Village La Roquette/Siagne